

L'EDITO

Ce numéro du bulletin municipal est consacré en partie à la présentation du Festival *Les passeurs de lumière* qui est organisé sur la commune en cette fin d'année.

Ce festival de cinéma, qui parlera cette année de l'école, n'est pas arrivé à Bannalec par hasard. Les protagonistes de l'événement ont, d'après leurs dires, trouvé auprès de la population, des associations et des élus, une écoute et une envie de vouloir faire des choses, et ceci en toute simplicité.

Ce tissu associatif fort nous est reconnu et il est sans doute envié par nos voisins. Il permet en effet de faire parler de Bannalec en dehors des limites de notre commune.

Aussi, comme je l'ai dit lors de l'établissement du calendrier des festivités 2013 : « Bravo et merci pour les heures que vous donnez à la collectivité, pour faire vivre la centaine d'associations et pour animer la cité. »

Sans les bénévoles, tout ceci ne serait pas possible et la vie serait bien morose.

Je concluerai donc en souhaitant bonne réussite au Festival des *Passeurs de lumière* que nous accueillons avec grand plaisir.

Bonne lecture

Yves André

Journal d'informations municipales de Bannalec
Directeur de publication : Yves André
Comité de rédaction : Marie-France Le Coz, Daniel Sellin,
Guy Le Sergent, Arnaud Taéron,
Marcel Jambou, Nicole Rouat, Josiane André, Martine Prima
Crédit photos : mairie de Bannalec, associations,
Laurent Le Ny - Illustration couverture : Arnoo
Conception, rédaction et réalisation :
Patrick Tanguy, Quimperlé (Tél. 06 71 26 73 19)

En bref

Téléthon: rendez-vous les 2 et 8 décembre

L'AMF (association française contre les myopathies) est organisatrice du Téléthon en France. Le but est de collecter des dons afin de faire avancer la recherche sur les maladies rares. Cette année, l'événement national se déroulera le week-end des 7,8 et 9 décembre.

A Bannalec, comme les années passées, plusieurs associations vont apporter leur soutien en proposant des animations au centre-bourg et le soir, à la salle Jean-Moulin, le samedi 8 décembre. Au fil de la journée, il sera possible de se restaurer (dégustation d'huîtres, repas à emporter, vente de gâteaux, crêpes...). La Fleur de Genêt se chargera de la restauration le samedi à midi. L'AVF organisera une marche de 6 km. L'association Ban Crea Flore mettra en vente des compositions florales réalisées par ses adhérentes. Et pour clôturer la journée, un repas dansant sera préparé par les bénévoles et animé par les Peps Sun Country à la salle Jean Moulin. Le Comité de jumelage ainsi que les Joggeurs Bannalécois participeront à cet élan de solidarité en proposant un quizz qui se déroulera un soir dans un bar, ainsi qu'une randonnée ouverte aux marcheurs et aux coureurs le 2 décembre au stade. Il est également possible de déposer vos dons dans une urne à l'ancienne mairie.

En 2011, les Bannalécois avaient montré beaucoup de générosité car le record avait été battu : 7487 euros avaient été reversés à l'AFM. 66 % du montant de votre don versé à l'AFM peuvent être déductible des impôts.

US Bannalec : deux bénévoles à l'honneur

A l'issue de la dernière assemblée générale de l'Union Sportive Bannalécoise, le délégué au sports de la commune a remis l'assiette de la ville à Nadine Boëdec et Eric Carer en remerciement de leurs 20 années de dévouement au service du club. Bravo à eux deux pour leur implication dans la vie de la commune.

Repas des anciens



Ce traditionnel repas, offert par le Centre Communal d'Action Sociale aux anciens de la comune, s'est déroulé le 9 octobre dernier à la salle Jean Moulin. Le repas avait été préparé par le Manoir du Ménec. Comme de tradition, les doyens de l'assemblée, Françoise Nozières et Bernard Robin, ont été honorés par les élus.

- p.2 L'édito Infos en bref
- p.3 Actualités: travaux, infos en bref
- p.4 Economie et tourisme : l'office de tourisme communautaire, le très haut débit, la vie commerciale
- p.5 Vie municipale : un nouveau DGS en mairie, hommages
- p.6/7 Le festival de cinéma «Les passeurs e lumière»
 - p.8 Environnement : le Spanc, campagne d'élagage
 - p.9 Vie associative : le Bannalec Handball, le Vestiaire bannalécois
- p.10 Les rendez-vous à venir, les conteneurs Retritex
- p.11 Tribunes libres
- p.12 Culture : le mois du documentaire, les expositions, gros plan sur René Thersiquel



Travaux

Chantiers achevés, en cours ou à venir



Après les travaux de construction du réseau d'assainissement, une réflexion est menée pour réduire la vitesse sur cette voie.



Les travaux de la tranche ferme se terminent. Le poste de relèvement est posé. Les tranches conditionnelles (impasse des Oliviers et le Petit Verger) seront réalisés début 2013.



Au centre-bourg, le mur en pierres sèches, très abimé et sans fondation, a laissé la place à un espace pavé et à des barrières fleuries.



Trois chantiers d'enrobés ont été réalisés : rue de Kerguyader (ci-dessus), carrefour rue du Trévoux, rue Lorec (de la rue St-Lucas au rond-point). Il faut y ajouter une reprise de voirie à Pont-Torret.

Maison Toupin

L'important chantier de la maison Toupin se poursuit : le gros-œuvre est terminé et les logements au-dessus de l'ex-Huit à Huit sont en cours d'achèvement.

Route de Quimperlé

L'entreprise Eurovia se chargera de l'aménagement de la route de Quimperlé, devant le lotissement Opac.

Aire de loisirs au stade

Le marché pour la réalisation d'une aire de loisirs couverte d'une surface de 800 m², au stade, a été attribuée. Les travaux doivent démarrer début décembre.

Un quai pour les bus place Yves Tanguy

Un quai de bus normalisé va être aménagé place Yves Tanguy avec l'installation d'abris. Ces travaux sont menés en concertation avec la Cocopaq, qui en finance une partie.

Réseau électrique

Erdf va procéder au remplacement d'environ 7,7 km de fils nus Basse Tension par

7,2 km de fils torsadés, isolés, sur 8 secteurs de la commune : Kervoyec, Kernervet, Lannon, Coator-la-Forêt, Loge Boudaouec, Le Quinquis, Kerros, La Garenne.

Réseaux aériens effacés

Les travaux d'effacement des réseaux aériens devant le collège sont en cours de réalisation afin d'améliorer la sécurité avant le futur aménagement.

Eclairage public

D'ici la fin de l'année, 60 nouvelles lampes vont être installées dans les quartiers suivants :

face au 18 rue de Kerbiniou, rue du Verdun, cité de Men Guen, rue des Lutins, rue

de Men Guen, allées des Hortensias, rue du 11 Novembre, rue des Ajoncs, rue des Rosiers, chemin de la Vileneuve, rue de la Gare.



En bref

Illuminations de Noël

Les illuminations de Noël seront en service du 7 décembre 2012 au 2 janvier 2013.

Une nouvelle principale au collège

Après avoir passé 6 ans au collège Jean Jaurès, le principal Dominique Radufe est muté à la direction du collège Brizeux, à Quimper. Il est remplacé par Mariannick Lautridou qui était en poste auparavant dans la région de Lorient. Originaire du pays bigouden, la nouvelle principale s'est installée dans un logement au collège en semaine et rejoint sa famille le week-end. Nous lui souhaitons la bienvenue à Bannalec.

Un siècle d'histoire fêté à Notre Dame

Fin septembre, un grand moment de retrouvailles a eu lieu dans l'enceinte de l'école Notre Dame. Depuis plus d'un an, un comité mis en place pour l'occasion préparait un événement particulier : il y a en effet 100 ans que l'école est ouverte, en septembre 1912.

Rien n'avait été laissé au hasard : de nombreuses animations avec en particulier une classe reconstituée «à l'ancienne», : les blouses grises, les encriers, le buvard et les porte-plumes, la fameuse dictée... Il y a avait aussi une exposition retraçant l'histoire de ces 100 ans, avec forcément des moments forts et des souvenirs plein la tête pour les nombreux visiteurs. Ces temps ne sont pas si lointains, mais ils ont plongé beaucoup d'anciens élèves dans une certaine nostalgie.

Les 100 ans ont été en tout cas dignement fêtés avec une foule compacte, toute la journée, et un temps estival.

Economie et tourisme

Office de tourisme communautaire Un outil piloté par des professionnels



En septembre 2011, chacune des 16 communes membres de la Cocopaq a voté le transfert de sa compétence tourisme. L'Office de tourisme du Pays de Quimperlé est aujourd'hui en place : l'assemblée constitutive a eu lieu le 18 septembre dernier. Le conseil d'administration, constitué de 9 délégués communautaires et de 18 professionnels du tourisme, est présidé par Michel Rose (en photo ci-dessous).

Depuis que chacune des 16 communes a voté le transfert de sa compétence tourisme, seule la Communauté de Communes peut agir dans ce domaine. Le conseil communautaire, qui les repré-

sente, a le pouvoir de valider, ou non, diverses propositions dans l'intérêt de l'ensemble du territoire.

C'est ainsi qu'il a choisi de déléguer ses missions d'accueil, d'information et de promotion touristique au nouvel office de tourisme du Pays de Quimperlé. Cet outil remplace désormais tous les anciens offices de tourisme. La forme associative a été privilégiée afin de laisser aux professionnels volontaires et bénévoles, la majorité pour piloter la nouvelle structure dans le but de lui donner du dynamisme, de l'efficacité, du concret. Depuis le 18 septembre 2012, le groupe s'est mis au travail car tout est à construire autour d'une structure unique représentant 16 communes avec 7 antennes d'accueil et des salariés dont l'expérience et la compétence sont un atout très important. Elle sera opérationnelle dès janvier 2013. Une enveloppe budgétaire de 500 000 € a été réservée par la Communauté de Communes, soit 150 000 € que le budget total de tous les offices de tourisme en 2011.

L'économie touristique, créatrice d'emplois, contribue à l'aménagement de notre espace. De plus, elle n'est pas délocalisable. On ne peut que se féliciter de l'aboutissement d'une longue démarche à laquelle ont participé de nombreux bénévoles et souhaiter que ce nouvel outil portera les espoirs de tous ceux qui ont contribué à sa création.

Les 9 délégués communautaires

Jean-Baptiste Hubert (Le Trévoux), Anne Maréchal (Clohars-Carnoët), Madeleine Kergoat (Moëlan-sur-Mer), Jean-Yves Kersulec (Riec-sur-Bélon), Pascal Bozec (Baye), Jean-François Éverhard (Mellac), René Christien (Locunolé), Marie-France Le Coz (Bannalec) et Michèle Le Floc'h (Scaër).

Les 18 professionnels

Olivier Le Roy (camping Le Kergariou), Philippe Delater (Camping du Kérou), Jacqueline Cutulic (Camping de Croasen-Ter), Sandrine Jouault (Moulins du Duc), François Honoré (Hôtel Le Novalis), Katell Portier (Hôtel-restaurant Chez Portier), Bernard Malcoste (Passion Mer), Jean-Pierre Pensart (Domaine de Troché-



rou), Nicole Christien, Françoise Monnier (gîte Escapades), Thierry Limes (Au vieux moulin), Isabelle Bonis (La roulotte de Julie), Marie-Laurence Nivaigne (chambres d'hôtes La Cleuzeraie), Jean-Marc Jourdain (Domaine de Beg-Porz), Michel Rose (Groupement touristique de Moëlan-sur-Mer), Mado Le Bail, Francis Breton, Jean-Pierre Orengo.

En bref....

Très haut débit : la fibre optique arrive

Le déploiement de la fibre optique sur le territoire français est un enjeu important dans la mesure où il contribue, avec d'autres facteurs, à l'amélioration de la compétitivité des entreprises : le Très Haut Débit améliore la communication, l'échange d'informations et de dossiers ou de documents dans un temps ultra rapide et de manière sécurisée. C'est un critère non négligeable dans la décision d'un ménage de s'établir...

Un plan national est lancé depuis juin 2010. La Région coordonne le projet breton : l'objectif fixé est de fibrer l'ensemble de la Bretagne d'ici 2030.

Les collectivités locales doivent s'organiser en dehors des zones couvertes par les opérateurs privés. Tout investissement doit s'inscrire dans un schéma directeur d'aménagement numérique. Au niveau du territoire de la Cocopaq, le coût est estimé à 12 561 735 €. Pour la période 2013-2017, il est prévu de déployer la fibre optique sur Quimperlé, Scaër et le nord de Bannalec (ville, zones industrielles et zones à faible débit).

Concours des maisons et jardins fleuris 2012

Dans la catégorie *Exploitation agricole en activité*, **Yolande Furic**, de Kergloden, a été doublement récompensée : 1^{er} prix du concours communal et 1^{er} du concours communautaire organisé par la Cocopaq. Le 1^{er} prix dans la catégorie *Jardin visible de la rue* a été attribué à Marie-Claire Malcoste, de Tromelin.

Si vous aussi, vous souhaitez contribuer au fleurissement de la commune, n'hésitez pas à vous incrire au concours 2013. Contact en mairie.

Vie commerciale ...

Les nouveaux commerces

Au premier semestre 2012, la bijouterie et la fromagerie ont fermé mais les emplacements ont rapidement trouvé repreneurs. A-tech est un service informatique et de télésurveillance. 4M Conseils est un bureau d'études.

Quatre commerces viennent par ailleurs de s'ouvrir, de changer d'activité ou de propriétaire a Récrée propose de la décoration et des idées cadeaux pour les petits, ainsi qu'un dépôt-vente de vêtements rue de Kerlagadic.

Chez Roz'N, installée rue de Scaër, vous trouverez maroquinerie et bijoux.

À la gare, dans l'ancien bar chez Pépé, Clarisse ouvre une cave à vins.

Enfin, le bar-tabac Chez Maurice devient La Terrasse et c'est Marie qui s'est installée derrière le comptoir.



Direction générale des services municipaux François Conner succède à Louis Massé

Appelé communément Secrétaire de mairie, un nouveau Directeur Général des Services municipaux a pris ses fonctions en septembre dernier. En effet, après 40 ans au service de la commune, Lili Massé a fait valoir ses droits à la retraite.

Son remplaçant est François Conner. Âgé de 36 ans, il est originaire du Faou et occupait ce même poste à Inzinzac-Lochrist, dans le Morbihan.

Louis Massé a donc bouclé une carrière de 40 ans à la mairie de Bannalec. Nommé le 1er décembre 1972 en qualité d'agent de bureau par le maire, Pierre Boëdec, Louis Massé intègre à l'époque une équipe de quatre personnes, avec Albert Tanguy, Roger Guiban et Lili Jambou. « Mes connaissances en dactylographie, acquises au cours de mes études, ont sans doute facilité mon embauche », se souvient-il. Le 1er avril 1990, il est nommé Secrétaire général, succèdant à ce poste à Roger Guiban, l'appellation de Secrétaire général se transformant un peu plus tard en DGS (Directeur général des services). Au cours des 40 années, « j'ai vu un accroissement important des missions dévolues aux communes, notamment avec les lois de décentralisation de 1982 et 1983, explique-t-il. Du coup, la fonction de Secrétaire général, puis de DGS, a elle aussi beaucoup évolué en raison des nouvelles missions des communes, le DGS étant aujourd'hui un expert à la fois technique, financier, juridique et administratif. »



Hommages

L'année 2012 aura été marquée par plusieurs inaugurations officielles. Dans le bulletin de printemps, nous évoquions le rond-point du Black Swan et la rue André Cadiou. Au cours de l'été, deux nouveaux hommages ont été rendus, l'un à la ville irlandaise jumelée avec Bannalec, Castleisland, l'autre à Guy Le Goapper.

Rond-point de Castleisland

C'est le nom que portera désormais le rond-point près de la salle Jean Moulin. De nombreux échanges existent depuis maintenant une dizaine d'années entre les deux communautés. La chartre de jumelage qui lie les communes de Castleisland et Bannalec a été signée en 2007. Il était donc temps de conforter cette union. Profitant du séjour de quelques amis irlandais sur la commune, municipalité et comités de jumelage ont inauguré ce rond-point, « ce petit bout de terre qui nous appartient un petit peu, » a commenté Pady, le président du comité Irlandais dans son discours. Roger Carnot, le président du comité local, a lui insisté dans son propos sur les liens d'amitié entre les peuples que symbolise cette union entre Bannalec et Castleisland.

Place Guy Le Goapper

Le 7 août dernier, après un recueillement sur la stèle de La Roche, marquant la libération de la commune 68 ans plus tôt, la foule s'est retrouvée Place de la Gare pour honorer Guy Le Goapper. En présence des anciens combattants, de ses amis et de sa famille, le maire a retracé la courte vie de ce Bannalécois.

Né en 1923, après des études à Quimper, il occupa un poste d'employé de bureau à Vannes. Très attaché à sa commune, il y revenait régulièrement en week-end. Donnant des coups de mains aux résistants locaux, il fut fait prisonnier suite à une perquisition, et, à 20 ans, déporté au camp de concentration de Neuengamme d'où il ne revint jamais.

Antonin Flécher, son cousin, a lu une lettre d'un camarade revenu du camp livrant les dernières nouvelles de Guy.

En l'honneur de ce jeune, qui a laissé sa vie pour notre liberté, la Place de la Gare s'appellera dorénavant Place Guy Le Goapper.

Louis Hervé a fêté ses 101 ans



Louis Hervé, doyen de la commune, a fêté ses 101 ans le 23 juillet dernier, entouré de sa famille, des résidents, des représentants de la mairie et du CCAS ainsi que du personnel de l'établissement où il réside.



Festival *Les Passeurs de lumière* Bannalec fait son cinéma!

Après 3 années d'activité, le festival Les Passeurs de lumière, malgré une fréquentation régulière de 2800 personnes, et cela d'année en année, a souhaité se remettre en cause.

Dans son exploration des images d'aujourd'hui, le festival souhaitait intégrer une dimension festive importante. Il avait besoin pour cela de recentrer ses animations et projections dans un centre-ville actif et dynamique. La rencontre avec Bannalec, ville riche de ses associations et de sa réputation de *« bonne vivante »*, a été déterminante.

Chose dite chose faite! Le festival Passeur de lumière, festival d'images pas sages, s'installe dès cette année, pour sa quatrième édition à Bannalec. Le Festival essaiera d'être à la hauteur de l'accueil qui lui a été réservé afin que cette heureuse collaboration soit associée à des images en fête. Des images qui déménagent!

Samedi 1^{er} décembre : ça tourne !

Pour ouvrir les festivités du week-end, le samedi 1er décembre, dès potron-minet, l'équipe de tournage, composée de professionnels et de bénévoles, sera à pied d'œuvre pour l'installation, dans le centre ville de Bannalec, d'un travelling*, de projecteurs, de réflecteurs de lumière, d'un camion régie qui permettra d'actionner et de contrôler plusieurs caméras (l'une d'elles et son caméraman domi-



neront les opérations du haut d'une nacelle). Elles permettront la mise en image de la véritable histoire de la traversée du bourg de Bannalec par le Général De Gaulle en juillet 1945.

Après la participation de tous ceux qui auront bien voulu participer aux différentes recherches (costumes, véhicules...), ce samedi matin sera l'aboutissement de plusieurs journées de préparation auxquelles les Bannalécoises et les Bannalécois sont invités à participer nombreux (contact au 06 95 31 15 81). Les figurants, l'équipe de tournage mettront en images et en son, de manière légèrement décalée, ce moment particulier de l'histoire de Bannalec.

On estime qu'une journée de tournage correspond à environ 2 minutes d'un film quand il est terminé : « c'est donc à la réalisation d'un petit miracle que l'équipe de tournage et tous les bénévoles s'engagent. »

Bien entendu, il faudra pour cela la contribution de tous, beaucoup de rigueur, de générosité et d'amitié. Des figures de Bannalec ont déjà contribués à dessiner la réalité historique de «l'affaire», des groupes culturels comme le Bagad et le Cercle Celtique ont promis leur concours, certains véhicules sont déjà prêts à prendre le départ de ce « retour vers le futur » sous le haut patronage du « grand Charles »...

Un petit film de 5 à 7 minutes si le ciel veut bien nous apporter son soutien en nous évitant un baptême pluvieux... pour ce premier tour de manivelle ** devrait ainsi être le fruit de tous ces efforts, de toutes ces rencontres.

Le projet du festival *Les Passeurs de Lumière* n'est pas seulement d'explorer les images d'aujourd'hui. A travers ce tournage, qui s'appuie sur le patrimoine photographique du bourg de Bannalec, et cela d'année en année, le festival souhaite aussi participer à la dynamique associative locale et à sa vivacité.



Demandez le programme

Vous voulez être figurants?

Un appel à figuration est lancé à tous ceux qui le souhaitent pour le film tourné samedi : inscription en mairie.

Samedi 1^{er} décembre, à partir de 13h30

Nombreuses animations autour de l'image en présence d'invités, projections, expos, débats...



Concert en images avec l'Orchestre Bubu Bricole Unit et la vidéaste Zou

Au menu ou à la carte

Le festival vous invite à déambuler entre les animations, les expositions, de la salle Jean Moulin à la médiathèque en passant par la mairie, pour les enfants comme pour les grands. Des programmes thématiques (visites guidées d'expo par exemple) permettront à chacun d'organiser son programme, « à la carte ! » Profitez du off : projections avec débats ou animations dans les bars, les vitrines animées...

Ou bien suivez toutes les projections !

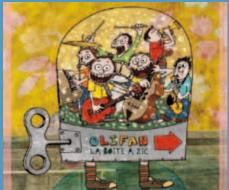
^{*} Rail permettant la mise en mouvement d'une caméra.

^{**} la pluie, la terreur de tout tournage en extérieur lorsqu'elle n'est pas invitée

Demandez le programme

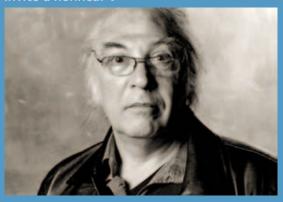
DIMANCHE 2 DÉCEMBRE, À PARTIR DE 13H30

Sur la thématique de *l'école en images*, le festival propose, comme la veille, des déambulations entre animations, concerts, projections....



Concert et «Bal des mômes» par l'orchestre Olifan

Invité d'honneur:



le réalisateur Jean-Michel Carré

Soirée de clôture

Projection en avant-première du film de Jean-Michel Carré

Suivi des extraits du tournage à Bannalec!

Un tournage à l'école Saint-Jacques en 1984

C'était en 1984, à l'école primaire de Saint Jacques à Bannalec. Le réalisateur Michel Dupuy cherchait une école pour tourner son premier film, un court métrage intitulé *Retraite*. L'école du quartier Saint-Jacques correspondait exactement au décor recherché par le réalisateur grâce à une mystérieuse fenêtre. Quatre ans plus tard, la « vraie » école de Bannalec fermait ses portes.

Le court-métrage a obtenu le Grand Prix du festival de Douarnenez de l'époque, à l'unanimité du jury.

Les élèves de l'époque ont depuis repris contact avec le réalisateur. Le festival est l'opportunité de réunir à nouveau les (vrais) protagonistes de l'histoire, 25 ans après! Principaux acteurs : les enfants de l'école de St-Jacques à Bannalec



Projection du film Retraite le 2 décembre

La projection du film de Michel Dupuy sera suivi d'un débat avec le réalisateur et les participants au film.

La projection sera précédée de rencontres autour de films réalisés dans les écoles.

Retraite - 14 minutes -

Derniers jours avant la Retraite, même pas un fait divers. Et pourtant... Un départ, celui de l'instituteur. Une fermeture, celle de son école. Une décision prise ailleurs ... d'une administration... d'un bureau... Décision clinique : abandon du village à l'anémie qui le ronge. Malade d'archaïsme ! Un village ! Une fenêtre en est le témoin. Un village ou le souvenir d'un village Et pourtant, tout cela avait un sens, le paysan, l'instituteur dans le même mouvement, semant dans les sillons, gardiens d'un rite passant réellement inaperçu. La grande, la vraie mutation est invisible. Ce vieux monde n'est plus qu'un souvenir, comme cette fenêtre sur la place qui n'existe peut-être même pas... Le rire des enfants est le dernier garant de survie du village. L'instituteur, qui en a entretenu les derniers éclats, s'en va, assassiné d'un coup de retraite.

En amont du week-end

Du 19 novembre au 9 décembre, le programme des expositions

Le Musée de l'école rurale de Trégarvan se délocalise dans l'école primaire publique de Bannalec, en partenariat avec l'Espace culturel Leclerc.

«Agnès Varda en tournage» : une exposition originale et exceptionnelle sur la grande cinéaste

Photos René Thersiquel, une création de la Médiathèque de Bannalec

Exposition Arnoo au Café des sports

Exposition Bruno Guihéneuf : statue monumentale sur la place de l'Église

En partenariat avec la Bibliothèque de Rosporden

Du 27 au 29 novembre, dans les deux salles de cinéma du territoire

Cinémas et écoles : projections scolaires et tout public, au Kerfany, à Moëlan-sur-Mer et à La Bobine à Quimperlé

Les contacts du festival:

par téléphone au 06 95 31 15 81, ou par maïl : festival.lespasseursdelumière@gmail.com

Assainissement non collectif Les contrôles périodiques sur la commune

Le service d'assainissement non collectif (SPANC) de la Cocopaq, organise depuis le 1^{er} avril 2012 les différentes opérations de contrôles des installations sur les 16 communes de son territoire.

Installées au 1er étage de l'ancienne mairie de Bannalec, 1, place de la Libération, les deux techniciennes du service réalisent en régie directe les contrôles des installations neuves ainsi que ceux concernant les cessions immobilières. Les contrôles périodiques de fonctionnement, fixés tous les 8 ans, ont débuté sur la commune depuis le 20 août dernier et devraient s'achever en fin 2013. Ils sont réalisés par la société Veolia, prestataire, pour 2 ans, de la Cocopaq. Le service rendu sera facturé au prix coûtant de 91 €, les sommes déjà versées dans le cadre de la redevance annualisée précédemment instituée par l'ancien Siter Spanc étant déduites.

Le contrôle périodique permet d'établir un bilan de fonctionnement des installations d'assainissement en place et d'informer leurs propriétaires, le cas échéant, sur les améliorations à apporter.

Fin octobre, au terme de 2 mois d'activité, 107 visites ont été réalisées sur le secteur de Trémeur, Trébalay et l'Eglise Blanche. Les prochains quartiers visités seront ceux de Loge Begoarem, Pont Glaerens, Dourguelen, Loge Nahennou et Keryannic.

La mairie remercie les Bannalecois du bon accueil qu'ils réservent aux techniciens et techniciennes dans l'exercice de leur action.

Le bilan du SPANC sur la commune de Bannalec au 20 octobre 2012 :

13 contrôles de conception

24 contrôles de bonne exécution

16 contrôles dans le cadre de cession immobilière

107 contrôles périodiques de fonctionnement

RAPPEL DE LA DÉMARCHE

Avant chaque visite, chaque usager reçoit un courrier adressé par la société Veolia lui proposant une date de rendez-vous. Mais il a la possibilité de déplacer cette date en appelant au 0 811 902 902.

Elalage: attention aux lignes électriques

Une campagne d'élagage est prévue par ERDF sur Bannalec. Un certain nombre de responsablités incombe aux propriétaires.

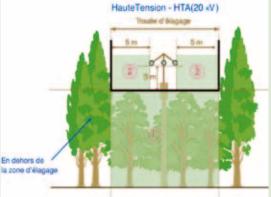
L'élagage relève de la responsabilité du propriétaire :

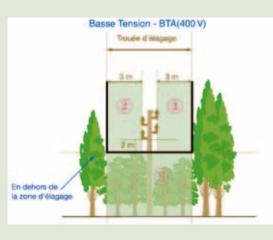
- 1. En domaine privé, si l'arbre déborde sur le domaine public où se trouve la ligne électrique.
- 2. En domaine privé ou public, si lepropriétaire, lors de la plantation de l'arbre, n'a pas respecté les distances réglementaires par rapport à une ligne (normeNFC11-201). Cet élagage est à la charge financière du propriétaire. Il est réalisé par ses soins ou par une entreprise agréée de son choix.

En dehors des deux cas spécifiques traités ci-dessus, pour toutes les lignes situées en domaine public ou privé, ERDF assure l'élagage des branches et prend les frais à sa charge.

Aucun travail d'élagage aux abords des lignes électriques ne pourra être entrepris par le propriétaire sans accord préalable d'ERDF et une déclaration d'intention de commencement de travaux. ERDF recommande de faire réaliser les travaux d'entretien lourds par des entreprises spécialisées.

En savoir plus : une plaquette *Elaguer, la sécurité sur toute la ligne* est disponible en mairie.





- Trouée d'élagage :

couloir ou tranchée de déboisement réalisée à l'occasion de la construction de la ligne électrique. Il est formellement déconseillé de replanter des arbres dans une tranchée de déboisement.

- Distance d'étêtage des arbres situés en zone1 au-dessous de la ligne dans la trouée d'élagage : 3 m sous une ligne haute tension, 2 m sous une ligne basse tension.
- Distance d'élagage des branches situées en zones 2 et 3, issues d'arbres dont les troncs sont plantés en dehors de la zone d'élagage : 5 m par rapport à une ligne haute tension, 3 m par rapport à une ligne basse tension.

Handball Club Bannalec

2012, l'année des 20 ans et des ambitions!

Depuis deux décennies, le handball se veut aussi bannalécois. En 1991, Jean-François Le Roux, professeur d'éducation physique et sportive au collège Jean-Jaurès, enseigne la discipline en UNSS. Toute une génération de filles et garçons s'y adonnent avec ténacité au point de lui suggérer de les lancer en compétition, autrement que scolaire.



Fin 1991, poussé par l'engouement des collégiens de Jean-Jaurès pour le handball, Jean-François Le Roux (à droite), professeur d'éducation physique dans l'établissement, décide de lancer la discipline au sein de l'Amicale Laïque.

Sous couvert de l'Amicale laïque, en 1992, une section handball voit le jour avec 23 minimes (filles et garçons) engagés dans le championnat du district départemental.

Très vite, la médaille de bronze des Barjots aux JO de Barcelone en 1992 accentue l'engouement autour de ce nouveau sport à Bannalec. Naît alors en septembre de cette même année, porté par Michelle et Jean-François Le Roux, le Handball club Bannalec, avec 130 licenciés et 8 équipes en compétition. Suivent 10 années de quête de haut niveau avec notamment des cadets en national, des juniors en régional

et des seniors (hommes et femmes) en excellence.

Plusieurs présidents vont se succéder au fil des ans : Joël Badier, Eric Berthou, Pascal Le Roi, Armand Picard, chacun s'investissant avec ferveur pour faire grandir le club. Une école de hand, forte de 70 enfants, vient alors apporter un esprit très familial au club et surtout assurer son avenir. Aujourd'hui, le handball club de Bannalec, présidé par France Cavacuiti, compte 90 licenciés, du baby-hand aux seniors. Ces derniers, filles et garçons, visent cette saison la montée respectivement en Excellence et Honneur départemental. Ces 20 ans méritaient bien un nouveau défi.

Pour célébrer ses 20 ans, le handball club organisait un bal samedi 3 novembre avec l'association locale de danse country, Les Peps Sun Country. Plus de 200 licenciés et familles s'y sont retrouvés dont Jean-François Le Roux et son épouse, Michèle, qui fut la présidente du club. Un grand moment d'émotion



Vestiaire bannalécois

Des vêtements pour la solidarité

Le Vestiaire Bannalécois est une association orientée vers l'action sociale. Ses membres bénévoles trient les vêtements donnés par tous ceux qui le souhaitent. Le produit de la revente de ces vêtements permet de venir en aide aux personnes momentanément en difficulté financière. Des dons sont aussi versés à la banque alimentaire de la commune.

Le Vestiaire Bannalécois accepte des vêtements d'enfants et d'adultes, des chaussures et du linge de maison, propres et en bon état. Après le tri fait par les bénévoles, une vente est organisée le 2è week-end du mois : vendredi, de 14h à 17h, et samedi, de 10h à 12h et de 14h à 17h, ainsi que le 4è mercredi du mois, dans l'après-midi. Les vêtements sont revendus à un prix modique : de 0,50 € à 8 €.



Les vêtements non vendus au bout d'un certain temps sont remis à Emmaüs qui se charge de les recycler via un centre de réinsertion à Pontivy.

Le local de l'association, mis à disposition par la municipalité, se trouve au centre Eugène Cadic, près du centre de secours. Deux containers sont à proximité immédiate pour recevoir les dons.

Rando J.L. Conan Un millier de participants

Les années se suivent et se ressemblent. La 9^{ème} édition de la randonnée Jean-Louis Conan pour le Handicap a connu une nouvelle fois un gros succès.



Comme l'an passé, près de 1 000 sportifs ont sillonné la campagne autour de St Jacques. Les 60 bénévoles mobilisés, soutenus par les communes de Scaër, St Thurien et Bannalec, pouvaient être satisfaits : un chèque de plus de 9000 € a été remis à l'APAJH. Merci à tous les participants, aux donateurs et aux propriétaires de terrains privés qui autorisent le passage à cette occasion.

Les rendez-vous

Ven 30 nov & sam 1^{er} / dim 2 Festival des Passeurs de lumière Dimanche 2 Rando marche des joggers bannalécois au profit du Téléthon (stade) Samedi 8 Téléthon Dimanche 9 Bal des colis de Noël du Club de loisirs au profit du CCAS (salle J. Moulin) Samedi 15 Concert de Noël, par Espace Musique Samedi 22 Pétanque : Coupe de Noël, au boulodrome, ouvert à tous Dimanche 23 Marché de Noël organisé par Ban'Anim Lundi 31 Réveillon organisé par la Fleur de genêt, salle J. Moulin (ouvert à tous)

13	Mardi 2	Don du sang
20	Vendredi 11	Galette des rois du Comité de Ste Anne
_		(salle J. Moulin)
/ie	Dimanche 13	Loto du Tennis de table (salle J. Moulin)
	Samedi 26	Pétanque : 1 ^{ère} journée du challenge
ja		d'hiver (boulodrome)

Vendredi 1er Loto des Pétanqueurs des Genêts d'Or

Animation de Noël par l'UCAB : 21, 22 et 23 décembre

		(salle J. Moulin)
	Samedi 2	Pétanque : 2 ^è journée du challenge
		d'hiver (boulodrome)
m	Dimanche 3	Kig ar Farz de l'Ensemble folklorique
		(salle J. Moulin)
0	Vendredi 8	Soirée crêpes de l'école de foot de la Fleur
2		de Genêt (salle Jean Moulin)
_	Dimanche 10	Foire informatique du club L'@ssourie
U		(salle J. Moulin)
évrie	Samedi 16	Bal masqué des parents d'élèves des
>		écoles élémentaires publiques (J. Moulin)
T T	Dimanche 17	Loto de Trébalay (salle J.Moulin)
		Rando marche-VTT de la Saint Valentin,
		organisé par Vélo Loisirs (stade)
	Dimanche 24	Repas paroissial (Salle J. Moulin)
	Mardi 26	Don du sang

mars 2013	Dimanche 3	Troc et Puces de l'école
		Notre-Dame (salle J. Moulin)
	Samedi 9	Fest-noz Pilhou du Comité de soutien
		à Diwan (salle J. Moulin).
	Samedi 16	Grand Quizz du Comité de jumelage
		Banaleg-Irland (salle J. Moulin)
	Dimanche 17	Bourse vêtements, jouets et puériculture
		de la crèche Point Virgule
		(salle J. Moulin)
	Samedi 23	Animation enfants - Découverte du
		Sénégal par Bannalec Sénégal Solidarité
		(salle J.Moulin)
		Fête des semis par la Société du
		cheval breton (derrière école Diwan)
	Dimanche 24	Projection publique de photos par
		«Passé composé», salle J. Moulin
	Samedi 30	Démonstration de gymnastique
		(complexe P. Boëdec)
	Dimanche 31	Semi-marathon (stade)

Du 11 mars au 7 avril, semaines de la petite enfance : spectacles et ateliers.

Textiles en fin de vie Dans les conteneurs Retritex

Retritex, membre d'Emmaüs France, est une entreprise de tri et de valorisation des textiles en fin de vie, mais c'est aussi une entreprise d'insertion qui emploie 51 salariés, dont 41 en insertion.

Retritex trie 15 tonnes de textiles par jour. La moitié est destinée à l'export. Une petite part (3,5 %) est revendue dans les 3 boutiques d'Emmaüs. Un peu plus de 40 % est recyclé pour en faire des isolants ou des chiffons d'essuyage. Enfin, une partie (6 %) est jetée

car non recyclable.

Des conteneurs spéciaux sont à mis à disposition du public.

Sur Bannalec, le taux de remplissage a été de 13,940 tonnes en 2011, ce qui représente 2,55 kg par habitant.

Que peut-on y mettre:

les vêtements, la maroquinerie les chaussures, le linge de maison (sauf textile mouillé et très taché)

En savoir plus: www.retritex.fr - Contact: 02 97 25 52 35

Tribune libre -----

Bannalec Horizon 2014

L'Europe, savoir défendre nos choix

La géographie de l'Europe nous impose de vivre sur un continent découpé en de très nombreux pays. De cette diversité est née une pluralité de langues, de systèmes de valeurs et de morales politiques qui, de gré ou de force, ont toujours essayé de coexister.

Malheureusement et durant les siècles passés, c'est plus souvent la force qui s'est déchaînée. Nous nous sommes déchirés dans des conflits sanglants jusqu'au choc de la guerre de 1939-1945 qui a conduit l'Europe dans les abîmes de l'horreur de l'Holocauste. Les plus Anciens se rappellent certainement encore le bruit des bottes et des balles de l'Allemagne nazie dans nos rues et nos campagnes. De ce traumatisme est née l'idée d'une convergence des nations européennes vers une organisation politique assurant la paix.

L'attribution du prix Nobel de la paix à l'Union Européenne, le 12 septembre 2012, pour sa contribution « à la promotion de la paix et de la réconciliation, de la démocratie et des droits de l'Homme » est donc une reconnaissance mais aussi un encouragement face à la crise sociale et économique qui nous frappe.

Le jeu démocratique fait que l'on peut légitimement s'opposer aux orientations économiques et sociales de l'Europe. Mais face à un monde où des régimes autoritaires demeurent et où les droits de l'Homme sont souvent bafoués, l'Europe doit être capable de défendre ces choix de paix et de justice.

Le groupe de majorité municipale

Bannalec demain

EUROPE

Le 9 octobre 2012 fera date dans l'histoire. En effet nos députés ont voté la ratification du traité de stabilité de coordination et de gouvernance.

Une trahison sociale orchestrée par un président socialiste, celui-là même qui pendant sa campagne électorale osait déclamer qu'il allait croiser le fer avec le monde de la finance et ses financiers verreux. C'est lui aussi qui nous promettait un meilleur avenir. Vous vous souvenez: « Le changement c'est maintenant ».

Pour l'instant, la plupart d'entre nous ont gardé leur travail. Et si notre pouvoir d'achat a diminué, cela s'est fait en douceur : nous avons réduit la durée de nos vacances, nos déplacements en voiture ainsi que notre consommation quotidienne.

Et puis, il y en a qui disent que ça pourrait être pire et qu'il ne faut pas se plaindre tout en parlant avec dédain des Grecs et des Espagnols.

Et puis, il y a ceux qui vivaient d'intérim et ne trouvent plus de poste, ceux qui ont perdu leur emploi et n'en retrouvent plus, ceux qui ont des bas salaires et qui ne s'en sortent plus. Pour tous ceux-là, la catastrophe a déjà commencé. Mais ces gens là sont écrasés par le quotidien et les calculs infinis pour gérer un budget minuscule. Ils sont tellement infériorisés et humiliés de leur situation, ils s'en sentent coupables parfois, qu'ils ne parviennent pas à réagir.

Ce fameux TSCG (traité Merkozyllande) a donc été voté. C'est le texte de loi que nous considérons le plus injuste et le plus destructeur pour l'économie et notre démocratie depuis plusieurs dizaines d'années. Voté ; sans information populaire, sans débat, sans référendum... Voté sans que les médias fassent véritablement leur travail d'information.

Ce traité va rendre définitive une politique d'austérité dont on peut voir les conséquences aujourd'hui en Grèce .

Qu'est-ce que l'austérité? C'est simple, c'est dépenser moins pour nous taxer plus. « Dépenser moins », cela peut être : privatisation des services (les hôpitaux, déremboursement de médicaments, baisses des allocations, des pensions de retraites, etc...). « Nous taxer plus », c'est tout simplement augmenter nos impôts directs et indirects comme la TVA, l'impôt sur le revenu, le prix de l'essence, etc ...

Aujourd'hui, nous nous désolons de constater que cette soi-disante gauche, élue en mai et juin dernier, n'a rien de socialiste. Profondement européen et fédéraliste, nous aurions préféré voir le PS œuvrer à la construction d'une Europe de solidarité et de coopération, à une Europe des peuples assurant des conditions de vies dignes pour tous. Mais ils ont préféré une autre solution, celle de l'Europe des marchés, celle de la concurrence libre et non faussée, celle à qui les Français ont dit NON en 2005 par référendum. Une Europe douce avec les rentiers et les actionnaires, et dure avec le peuple. Une Europe qui attise la guerre économique, détruit les emplois, dégrade les conditions de travail et de salaire, dans le seul but de satisfaire l'aveugle avidité des marchés financiers.

« Sarkozy en a rêvé, Hollande est en train de le faire »...

Les élus de Bannalec Demain,

Florent Hiliou, Catherine Faverie, Jean-François Le Roux, Gérard Béraut Culture



« Un village sans dimanche » le 24 novembre

Dans le cadre du mois du film documentaire, le film de Philippe Baron et Corinne Jacob, *Un village sans dimanche*, sera projeté le samedi 24 novembre, à 16h puis à 20h30, à la salle municipale de Saint-Jacques. Corinne Jacob sera présente.



L'histoire:

Durant les années d'après-guerre, le maire socialiste d'une commune bretonne est en conflit avec les autorités ecclésiastiques. L'affrontement s'envenime et va déboucher sur une succession d'actes exceptionnels, dont la fermeture de l'église. Yvonne Hellou, chrétienne pratiquante, ne sait pas alors que son engagement social au service de la com-

mune va l'amener à une rupture avec l'Institution catholique qui la marquera toute sa vie. Le récit de cette lutte entre la République et le clergé encore très puissant nous replonge dans une époque, pas si lointaine, où les églises étaient pleines et les villages bretons divisés entre «blancs» et «rouges».

Documentaire de 52 minutes, produit en 2012, réalisé par Philippe Baron et Corinne Jacob, sur une idée originale de Corinne Jacob.

Pour les personnes qui le souhaitent, un minibus partira à 15h00, 15h15 et 15h30 du parking de la mairie pour aller à la salle de St Jacques. (Pour le minibus, merci de réserver au 02 98 35 40 50)

Gros plan sur

René Thersiquel

Exposition de l'artisan photographe à la médiathèque

Du 13 novembre au 29 décembre, la médiathèque accueille une exposition de l'artisan photographe, René Thersiquel.

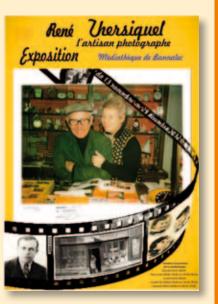
Les clichés de René Thersiquel, qui habillent de nombreux murs de Bannalec, attirent le regard et nous font voyager dans le temps : certains se rappellent avec une pointe de nostalgie et les plus jeunes s'interrogent... Alors et si comme autrefois, on prenait le temps de s'arrêter pour converser... à la manière de René qui allait à la rencontre des gens pour leur proposer *«un souvenir de famille»*.

Si aujourd'hui le portrait du fils se retrouve sur le fronton de la médiathèque, les portraits réalisés par le père sont aussi dans tous les albums de famille des Bannalécois.

La médiathèque, en partenariat avec l'association Passé composé, a donc souhaité rendre hommage une nouvelle fois à René Thersiquel, photographe

passionné et talentueux, qui a su fixer les moments intimes ou intenses de la vie des Bannalécois. Mais René n'œuvrait pas seul dans sa boutique bannalécoise : sa femme Huguette, ses enfants, Jacqueline, Michel et Christine, étaient présents. Ce sont donc tous les souvenirs de la famille qui vont revivre aussi lors de cette exposition.

Ces « photos souvenirs » interpelleront et seront au centre des causeries des *Cafés mémoires* organisés à la Médiathèque durant cette exposition. Ils seront annoncés dans la presse et à la Médiathèque.



L'agenda

Les expositions au centre culturel Michel Thersiquel

Du 9 janvier au 16 février Ingrid Raasch Peintures et sculptures



L'état de peindre est pour Ingrid Raasch, une aventure intéressante. Elle est touchée par les mouvements, par les lumières, par les couleurs... Elle joue avec les hasards pour créer une émotion artistique

« Je ne pense pas être dans l'abstraction, je ne désire pas non plus reproduire l'apparence du monde, mais simplement poser une émotion, un désir, un souvenir dans le spectateur, transférer une émotion artistique. Réussir cela est une récompense. Je désire obtenir une ambiance et je travaille aussi longtemps que nécessaire, même si cela dure un ou quelques mois, ou je détruis si je ne parviens pas. » Ses peintures par l'emploi de techniques diverses (émulsion à l'œuf, glacis, structures intégrant la matière...) suggèrent plus qu'elle ne démontrent.

Du 20 février au 30 mars Elodie Frigo Peintures, dessins, sculptures

« Passionnée par les héros de mythologie, les symboles, les allégories, les arts populaires et religieux, le kitch, les cabinets de curiosités et l'entassement des collections de



je m'inspire de ces codes esthétiques et je pastiche ces langages visuels afin de parler de mes contemporains. Présent dans tous ces univers, alimentant mon travail, l'animal est le symbole de ce que nous sommes par nature. » Un univers étonnant, fantaisiste et sérieux à la fois à découvrir bientôt à la médiathèque de Bannalec.